

Il s'introduit dans une école primaire du Havre et profère des menaces : l'individu condamné

Un homme qui s'était introduit puis avait proféré des menaces dans une école primaire du Havre a été condamnée, ce mardi 17 décembre, par le tribunal. Les précisions.



Un homme s'est introduit dans l'école primaire Louise-Michel du Havre (Seine-Maritime), le 10 décembre 2024.

Grosse frayeur pour les enfants et les professeurs. Un jeune homme menaçant s'est introduit dans l'école Louise-Michel au Havre (Seine-Maritime), le 10 décembre 2024. Il est parvenu à entrer dans cet établissement, situé dans le quartier de Caucriauville, alors que les enfants regagnaient leur classe en début d'après-midi.

L'homme a ensuite proféré des menaces à l'intérieur même de l'école. Le personnel de l'Éducation Nationale a alors appelé la police. Cette dernière est parvenue à interpellé, plus tard dans la journée, l'individu.

Condamnée par le tribunal du Havre

La procureure du Havre précise à 76actu que l'homme en question a été présenté au tribunal, ce mardi 17 décembre 2024, dans le cadre d'une procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.

Il a été condamné à « une peine de sursis probatoire avec notamment l'interdiction de se rendre dans l'établissement scolaire ».

Suivez l'actualité du Havre sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok